

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

A-ADM-2025/151

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

**Portant modification de la délégation de fonction et
signature à Monsieur André GAZET, adjoint au Maire**

Le Maire,

Vu l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes,

Vu le procès-verbal d'élection du Maire et des Adjointes du 25 Mai 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 Mai 2020 fixant à 7 le nombre des Adjointes,

Considérant que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à un Adjoint,

ARRETE

Article 1 : Délégation de fonctions et de signature est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur le Maire, à Monsieur André GAZET 7^{ème} Adjoint au Maire, pour les travaux et l'urbanisme.

Article 2 : Monsieur André GAZET 7^{ème} Adjoint au Maire, à compter du 25 Mai 2020 bénéficie d'une délégation de fonction dans les matières suivantes et de façon prioritaire : travaux et urbanisme. Il bénéficie d'une délégation de signature correspondant à la délégation de fonction accordée : travaux, urbanisme, acquisitions et ventes foncières.

Article 3 : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme
- Monsieur le Procureur de la République
- Monsieur le Receveur Municipal
- A l'intéressé.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Royat, le 22 mai 2025

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 22/05/2025

Signature de l'intéressé :

Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le 22/05/2025



ID : 063-216303081-20250522-A_ADM_2025_151-AR

